



MÉMO MDE



RÉSERVATIONS ANNULATIONS

Via le portail famille

PRECISIONS FACTURATION

<p>APS (dont accompagnement aux leçons et Relais sports loisirs)</p>	<p>Jusqu'à 48 h avant la date souhaitée (8h) uniquement sur le portail</p>	<p>Passé ce délai toutes les réservations seront facturées sauf si en prévenant le secrétariat vous indiquez que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre enfant est malade et ne va pas à l'école : prévenir le jour même par mail jusqu'à 8h . • Votre enfant quitte l'école en cours de journée car il est malade : prévenir dès le départ de l'école. • Votre enfant est absent car son enseignant est absent: prévenir par mail avant 9h
<p>RESTO SCO</p>	<p>Jusqu'au matin même avant (8h)</p>	<p>Passé ce délai toutes les réservations seront facturées sauf si en prévenant le secrétariat vous indiquez que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre enfant est malade et ne va pas à l'école : prévenir le jour même par mail jusqu'à 8h • Votre enfant quitte l'école en cours de matinée car il est malade : prévenir dès le départ de l'école. • Votre enfant est absent car son enseignant est absent: prévenir avant 9h. <p><i>En cas de sortie scolaire, les familles devront annuler la restauration avant 8h le jour concerné.</i></p>
<p>ALSH mercredi</p>	<p>Jusqu'au lundi (8h) qui précède le mercredi</p>	<p>Passé ce délai toutes les réservations seront facturées sauf si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votre enfant est malade: prévenir le secrétariat par mail ou téléphone et prévoir un certificat médical à fournir dans un délai de 2 jours.
<p>ALSH petites vacances</p>	<p>Jusqu'à 10 jours (8h) avant le 1er jour des vacances</p>	<p>Passé ce délai toutes les réservations seront facturées sauf si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votre enfant est malade: prévenir le secrétariat par mail ou téléphone et prévoir un certificat médical à fournir dans un délai de 2 jours.
<p>ALSH été</p>	<p>Jusqu'à 2 semaines (8h) avant le début des vacances de juillet et 2 semaines avant (8h) pour Août</p>	<p>Passé ce délai toutes les réservations seront facturées sauf si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votre enfant est malade: prévenir le secrétariat par mail ou téléphone et prévoir un certificat médical à fournir dans un délai de 2 jours.